



NOUVELLE FORMULE

AGISSONS POUR LA QUALITÉ DE L'AIR

20

ACTIONS

en faveur de la qualité de l'air

1,73 M €

investis en 2018

Un investissement
EXCEPTIONNEL

© Mairie de Sallanches



Georges Morand

Maire de Sallanches, Président de la CCPMB

Élus et techniciens, nous travaillons pour améliorer le quotidien de nos habitants. Conscients que la qualité de l'air est un enjeu décisif, nous avons concentré nos forces sur un projet de longue haleine : réduire significativement la pollution de l'air. C'est pourquoi nous nous engageons aux côtés des entreprises et des particuliers pour soutenir leurs efforts.

Après plusieurs années de travail, les premiers résultats positifs sont visibles. La mobilisation exceptionnelle du territoire est enfin reconnue et saluée par des organismes de référence comme le ministère de l'Écologie.

Cette reconnaissance et ces améliorations concrètes marquent une nouvelle étape pour notre intercommunalité. À cette occasion, notre bulletin d'information évolue pour vous apporter une information toujours plus complète. Et nous inaugurons cette transformation avec **un numéro consacré à l'air**.

Vous découvrirez au fil des pages nos actions réalisées et nos projets. Nous intervenons à tous les niveaux, pas seulement pour le chauffage comme certains aiment à le dire. Nous soutenons les entreprises qui souhaitent diminuer leurs rejets, nous aidons les particuliers et les professionnels à rendre leurs bien immobiliers moins énergivores...

À l'heure où les budgets de nos collectivités ne cessent de baisser, le conseil communautaire a concentré des moyens conséquents sur les projets environnementaux. Ainsi, nous consacrons plus d'1,7 millions d'euros par an à la préservation de notre environnement avec un seul objectif : rendre notre territoire

«*Nous avons concentré nos moyens sur les projets environnementaux*»

plus propre pour que ses habitants n'aient plus à souffrir de la pollution.

Un autre défi nous attend également : la lutte contre les pesticides dans nos assiettes qui atteignent aussi notre santé.

Je vous invite donc à lire notre nouveau magazine pour y découvrir ou redécouvrir tous nos engagements et je vous encourage à agir, chacun à votre niveau car c'est uniquement ainsi que nous parviendrons à améliorer la situation et à sauvegarder notre beau territoire.



Pays du Mont-Blanc
communauté de communes

-  p.2-3
Ensemble pour améliorer la qualité de l'air
-  p.4-5
Rénover pour agir sur l'air
-  p.6
Soutenir les entreprises dans leurs démarches d'amélioration
-  p.7
S'engager pour la mobilité
-  p.8-9
De l'exemplarité aux réalisations de demain
-  p.10-11
Sensibiliser, éduquer et communiquer
-  p. 12
Des résultats encourageants



ENSEMBLE



© Office de tourisme Les Contamines-Montjoie

IL FAUT QUE TOUT LE MONDE PRENNE CONSCIENCE DU TRAVAIL ACCOMPLI !

Pourquoi souhaitez-vous aujourd'hui prendre la parole à travers ce magazine ?

Depuis plus de 2 ans, nous travaillons pour réduire la pollution de l'air au Pays du Mont-Blanc. J'entends trop souvent dire que nous ne faisons rien. Il faut que tout le monde prenne conscience du travail accompli.

Quelle est donc la situation actuelle ?

La qualité de l'air est en nette amélioration ! Grâce aux relevés scientifiques, nous savons que le nombre de jours de dépassement des seuils a été divisé par 2 en 10 ans. C'est une bonne évolution mais ce n'est pas fini. Nous devons poursuivre nos efforts.

Parlez-nous des actions de la CCPMB.

Nous consacrons 1,7 millions d'euros à la lutte contre les causes de la pollution identifiées par les scientifiques.

Détaillez-nous les mesures concernant le chauffage au bois.

L'action phare est le Fonds Air Bois, une aide de 2000 € pour inciter les particuliers à moderniser leur appareil de chauffage au bois pour garantir une meilleure combustion.

Nous aidons aussi les habitants à améliorer les performances énergétiques de leur habitat pour en réduire l'impact sur la qualité de l'air.

Comment procédez-vous pour cela ?

Notre suivi à la carte commence par un diagnostic du logement qui permet d'identifier les travaux à réaliser. Ensuite nos équipes orientent les habitants vers les aides possibles selon leur situation.

Mais la rénovation énergétique ne concerne pas seulement les logements des particuliers...

C'est vrai. Nous soutenons également les communes qui rénovent leurs bâtiments publics. Nous leur faisons bénéficier d'aides financières obtenues grâce à notre partenariat avec EDF.

Parler qualité de l'air, c'est aussi parler de mobilité. Que réalisez-vous dans ce domaine ?

Nous nous sommes équipés de véhicules électriques pour montrer l'exemple en réduisant l'impact de nos déplacements et nous encourageons le covoiturage entre collègues.

Nous incitons également les communes à développer leur réseau de pistes cyclables et nous restons vigilants pour que le Pays du Mont-Blanc ne soit pas oublié en matière de transport ferroviaire.

Agissez-vous dans d'autres domaines pour préserver la qualité de l'air ?

Bien évidemment ! Depuis octobre, nous versons des aides financières aux entreprises qui réalisent des travaux pour limiter leurs rejets. Elles peuvent couvrir jusqu'à 50 % des dépenses engagées.

Pour de nombreuses personnes c'est effectivement l'industrie et le transport qui polluent...

Même si nous savons grâce à l'étude Decombio (p.12) que le transport et l'industrie ne représentent que 20 % de la pollution aux PM10 lors des pics, j'entends très souvent cette idée. Elle est même régulièrement relayée dans les médias.

Et quelle a été la réaction de la CCPMB ?

Nous avons mis en place les Ambassadeur pour connaître le ressenti des habitants et répondre à leurs questions. Ils viennent avec des données

scientifiques pour échanger à partir d'éléments objectifs et quantifiables. Un an après, cette opération fonctionne bien et leur travail est reconnu.

Les adultes ne sont pas les seuls ciblés par vos actions de sensibilisation ?

Nous nous intéressons également aux jeunes. Chaque année, notre réseau d'éducation à l'environnement rencontre plus de la moitié des élèves de primaire du territoire. Nous leur proposons un programme d'activités autour du climat, du développement durable, de l'air... pour comprendre l'importance de préserver leur environnement.

C'est un engagement exceptionnel de la CCPMB !

En effet, notre réseau de valorisation et de développement des actions environnementales ainsi que l'ensemble de nos actions sont uniques en Haute-Savoie.

Notre travail est salué nationalement et nous sommes régulièrement invités à présenter nos réalisations. Certaines vont être étendues à une partie de la Haute-Savoie dans le cadre du Plan de Protection de l'Atmosphère 2. C'est une belle reconnaissance de notre travail mais nous ne nous arrêterons pas là ! Nous devons poursuivre nos efforts pour améliorer encore la qualité de l'air du Pays du Mont-Blanc.

Étienne Jacquet

- Avril 2014 : devient Vice-président de la CCPMB en charge de l'environnement.
- Mars 2016 : le territoire est labellisé territoire à Énergie Positive par le ministère de l'Environnement.
- Janvier 2018 : intervention aux assises internationales de l'air.
- Septembre 2018 : première semaine de l'air au Pays du Mont-Blanc.

POUR UN AIR PLUS PUR

UNE MOBILISATION DE CHAQUE INSTANT

Depuis fin 2016, un groupe d'élus se réunit tous les mercredis pour décider les actions et les engagements de la CCPMB. Il est présidé par Étienne Jacquet, Vice-Président de la CCPMB en charge de l'environnement et maire des Contamines-Montjoie et est composé de représentants des communes. Chacun s'applique sur le long terme pour faire avancer un projet commun et unique : « améliorer la qualité de l'air sur notre territoire ».



10 élus

investis au quotidien
sur les questions environnementales

sous la direction du directeur général des services

3 INGÉNIEURS **3** ANIMATRICES NATURE **3** AMBASSAD'R **1** PLATEFORME INFO HABITAT

forment le service environnement
de la CCPMB, au service de la qualité de l'air

30
RÉUNIONS
DE TRAVAIL
=

240 h
DE TRAVAIL

du comité Qualité de l'air
depuis janvier 2018



Étienne Jacquet

Maire des Contamines-Montjoie
Vice-Président de la CCPMB
en charge de l'environnement
Responsable du comité de pilotage des actions air



Claire Grandjacques

Conseillère communautaire
Adjointe à la mairie de Saint Gervais

« Nous avons assimilé beaucoup de données pour faire des propositions cohérentes et élaborer le Plan Climat Air Énergie Territorial. »



Patrick Kollibay

Maire de Passy
Vice-Président de la CCPMB
en charge des déchets

« Notre engagement a permis de construire une stratégie commune de développement durable, où chacun d'entre nous apporte sa contribution. »



Jacques Zirnhelt

Conseiller communautaire suppléant
Adjoint à la mairie de Cordon

« Nous nous attachons à intervenir dans tous les domaines pour que nos actions soient efficaces. »



Édith Allard

Conseillère communautaire
Adjointe à la mairie de Megève

« Nos actions sont récompensées par une amélioration de la qualité de l'air attestée par les contrôles scientifiques. »



Jean-Jacques Pelloux

Adjoint à la mairie de Combloux

« Nous nous appuyons toujours sur l'expertise scientifique avant de réaliser un projet. Grâce à cette méthode, nous avons obtenu de nombreux soutiens financiers. »



Philippe Drevon

1^{er} adjoint à la mairie de Passy
Président du SITOM

« Nous menons une réflexion commune et nous avons déjà pu voir aboutir des projets comme le Fonds Air Entreprises et les Ambassad'R. »



Jean-Pierre Tilliez

Adjoint à la mairie de Domancy

« Tous les habitants du territoire du Pays du Mont -Blanc sont concernés par la qualité de l'air, toute altitude confondue. »



Yann Jaccaz

Maire de Praz-sur-Arly

« Cette problématique nous a fédérés et a permis de créer une solidarité et une mobilisation exceptionnelle. »

RÉNOVER



© Adobe Stock

LE FONDS AIR BOIS

Dispositif central du Plan de Protection de l'Atmosphère 1 (PPA1), l'opération Fonds Air Bois a été mise en place dès 2013 à l'échelle de 5 communautés de communes (Pays Rochois, Faucigny Glière, Cluses Arve & Montagne, Pays du Mont-Blanc et Vallée de Chamonix Mont-Blanc).

Les habitants du Pays du Mont-Blanc ont compris toute l'importance de se saisir de cette opportunité. Et vous avez principalement bénéficié de ce soutien. Depuis janvier 2017, l'aide a été réévaluée de 1000 à 2000 euros. Elle permet de remplacer une cheminée ouverte ou un appareil de chauffage au bois ancien par un autre appareil de chauffage au bois performant et moins polluant.



Cette opération se poursuit.

Il est encore temps d'en bénéficier.

**Renseignez-vous auprès du SM3A
au 04 50 25 60 14 .**



Ingrid Bocquet
Habitante de Passy
bénéficiaire du Fonds
Air Bois

« C'est parce qu'il y avait l'aide financière du Fonds Air Bois et de la commune de Passy que nous avons franchi le pas et que nous avons acheté un poêle à granulés en août 2017. ».



80 %

DES PARTICULES FINES
proviennent du chauffage
au bois lors des pics
de pollution



1100

BÉNÉFICIAIRES
du Fonds Air Bois au
Pays du Mont-Blanc

2000 EUROS
d'aides aux particuliers
qui souhaitent changer
de chauffage au bois

44 500
EUROS
de contribution
de la CCPMB

ENQUÊTER POUR MIEUX COMPRENDRE

66 %

DES MÉNAGES
qui se chauffent au
bois ont déclaré
avoir une énergie en
complément

87 %

DES MÉNAGES
interrogés
ont déclaré se chauf-
fer au bois contre
**57% en Haute-
Savoie**

46 %

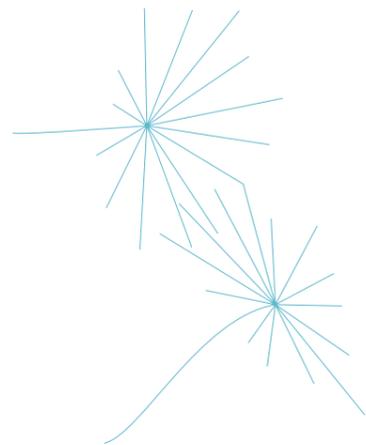
DES APPAREILS
de chauffage au bois
ont **plus de 10 ans**
sur le territoire

Disposer d'un appareil de chauffage au bois efficace est primordial pour limiter les impacts sur la pollution de l'air mais à condition d'utiliser un bois de qualité. Il était donc capital de connaître les pratiques en matière de chauffage au bois. La CCPMB a travaillé en collaboration avec l'Association Savoyarde pour le Développement des Énergies Renouvelables et le Pôle Excellence Bois pour réaliser une enquête détaillant les pratiques des habitants.

POUR EN SAVOIR PLUS

 : www.ccpmb.fr rubrique actualités

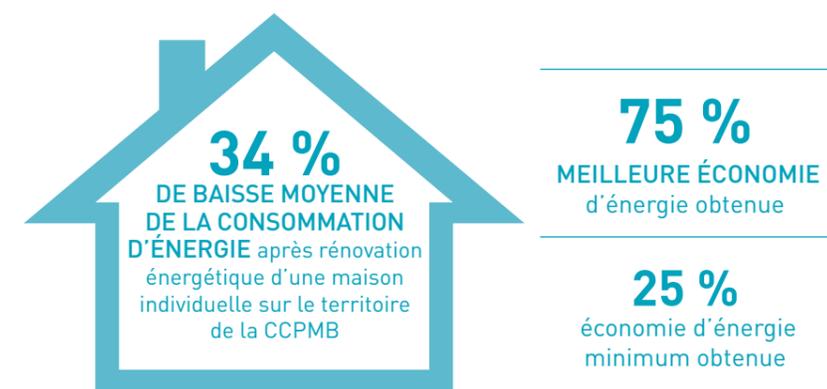
POUR AGIR SUR L'AIR



DES AIDES POUR TOUS LES LOGEMENTS

La CCPMB soutient les particuliers, propriétaires de logements individuels ou copropriétaires en proposant des conseils personnalisés. Dans le cadre du programme Habiter Mieux, elle participe aussi au financement d'aides qui peuvent couvrir jusqu'à 80 % des dépenses de travaux de rénovation.

Enfin, elle met à disposition des valises contenant des outils de mesure - les thermo kits - pour les habitants qui souhaitent réaliser un état des lieux des déperditions d'énergie dans leur logement.



€
> 25 000
EUROS
mobilisés sur
le territoire grâce à
l'investissement
de la CCPMB

60
BÉNÉFICIAIRES
du programme
Habiter Mieux



dont **13 chantiers pris en charge à 100 %**
par la CCPMB et ses partenaires
pour des budgets allant de 2040 € à 57 700 €.
Coût moyen d'un chantier de rénovation : 15 700 €
Prise en charge moyenne : 60 %



UNE PLATEFORME D'INFORMATION UNIQUE

Pour simplifier les démarches, une **Plateforme de Rénovation Énergétique Territoriale** a été mise en place pour que les habitants puissent s'adresser à un seul interlocuteur, que ce soit pour obtenir des renseignements ou pour se faire accompagner dans leurs démarches de demandes d'aides.

POUR EN SAVOIR PLUS

 : www.ccpmb.fr

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS PUBLICS

Pour gagner en efficacité thermique, la rénovation des bâtiments ne concerne pas uniquement ceux des particuliers. La CCPMB soutient les communes qui s'engagent dans la rénovation de leurs bâtiments. Remplacement de chaudière, isolation, remplacement d'anciennes menuiseries... de nombreux bâtiments publics du territoire sont actuellement rénovés. La CCPMB bénéficie elle-même de l'aide de l'État pour cette opération (p.8). Elle a également signé une convention avec EDF pour collecter jusqu'à 1,2 millions d'euros grâce au rachat de Certificats d'Économie d'Énergie. Une partie de cette somme est ensuite reversée aux communes.

PLUS DE
333 000
EUROS INVESTIS



pour rénover les bâtiments
publics (une quinzaine de
chantiers actuellement en
cours: écoles, gymnases,
offices de tourisme...)

EN PARTENARIAT AVEC



Les travaux de rénovation énergétique
des groupes scolaires de Passy sont engagés depuis 2015
et prendront fin en 2019. Il permettront une économie
de consommation de 40 à 60 %.



SOUTENIR LES DÉMARCHES POSITIVES

LE FONDS AIR ENTREPRISES

Les industries et les entreprises sont à l'origine de 14 % des émissions de particules fines sur le territoire. Conscientes de leur responsabilité, elles s'investissent pour réduire leurs émissions atmosphériques et sont soutenues par la CCPMB via le Fonds Air Entreprises.

Des diagnostics énergétiques et des mesures d'émissions de polluants réalisés auprès de différentes entreprises ont permis de définir les meilleures solutions techniques pour réduire leur impact sur la qualité de l'air.

Avec le Fonds Air Entreprises, la CCPMB peut prendre en charge jusqu'à 50 % du coût des travaux d'investissement.

EN PARTENARIAT AVEC

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

haute
savoie
le Département

ADEME
Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie



132
ENTREPRISES
contactées pour entrer
dans la démarche



1,75
MILLION D'EUROS
mobilisés dans le cadre
du Fonds Air Entreprises



« Nous travaillons continuellement à l'amélioration de nos produits afin de réduire nos émissions. Le Fonds Air Entreprises nous apporte une aide bienvenue. »



Charles Reuge
Dirigeant de Alpen-Bois
à Sallanches



S'ENGAGER POUR LA MOBILITÉ

RÉDUIRE NOS TRAJETS ET LEUR IMPACT

La CCPMB porte une attention particulière aux questions de mobilité. Dès 2016, la CCPMB a mis en place un Plan de Déplacement Inter-Entreprises dans le PAE du Mont-Blanc où se situent ses locaux administratifs. Ce plan permet de sensibiliser ses salariés et ceux des entreprises voisines aux problèmes suscités par les trajets domicile/travail seul en voiture, et de proposer des solutions alternatives.

La labellisation « Territoire à énergie positive pour la croissance verte -TEP CV » (p.8), lui a permis d'obtenir des financements pour équiper son personnel et celui des communes, en vélos à assistance électrique et en voitures électriques pour remplacer une partie des véhicules thermiques.

Côté mobilité douce, elle se mobilise également auprès des communes pour faciliter la réalisation de pistes cyclables. Ainsi le Contrat Ambition Région, porté par la CCPMB a permis d'obtenir des financements pour la création de pistes cyclables.



Plus de
480 000
EUROS D'INVESTISSEMENTS
en faveur du transport




Des véhicules électriques
vont remplacer 3 véhicules thermiques
de la communauté de communes.
Ce qui représente :

1995 L
de carburant économisés
par an (CORRESPONDANT
À 35 682 KM PARCOURUS)

21,7 kg et 5,3 T
de NOX de CO₂
ÉMIS EN MOINS
dans l'atmosphère en 1 an



Xavier Verdernal

Informaticien CCPMB
chargé de la maintenance
du matériel informatique
des écoles du territoire.

« Depuis que nous les avons,
j'apprécie de pouvoir me servir
des vélos électriques pour me
rendre dans les écoles au lieu
d'utiliser une voiture. »

23 000 KM DE MOINS



La CCPMB est soucieuse de diminuer l'impact de ses actions sur l'environnement de l'ensemble de ses réalisations et services.

Grâce à la réorganisation des tournées de collecte des ordures ménagères, les camions parcourent désormais **23 000 km de moins** par rapport à 2013.

De plus, ces trajets sont réalisés avec des camions plus récents : l'âge moyen de la flotte de véhicules de collecte a baissé de + de 2 ans depuis 2013. Enfin, en 2019 une partie de la collecte sur le territoire sera effectuée par **un camion roulant au gaz**.

Toujours pour limiter le nombre de kilomètres parcourus, la CCPMB investit et se mobilise pour maintenir l'abattoir du Pays du Mont-Blanc. Seul établissement multi-espèces de Haute-Savoie, il favorise les circuits courts en permettant aux éleveurs de limiter leurs déplacements pour l'abattage de leurs animaux.

OPÉRATION SOUTENUE PAR





UNE PREMIÈRE RECONNAISSANCE

Au 1^{er} trimestre 2017, la CCPMB devenait « territoire à énergie positive pour la croissance verte » (TEPCV). Cette démarche, lancée par l'État, vise à aider les territoires qui s'engagent à réduire les besoins en énergie de ses habitants, des constructions, des activités économiques, des transports et des loisirs via des actions précises. La CCPMB a mis en place un programme global pour un nouveau modèle de développement, plus sobre et plus économe. Il comprend à la fois de la rénovation énergétique et des actions en faveur de la mobilité verte.



QU'EST CE QU'UNE LABELLISATION ?

C'est une distinction qui reconnaît le travail fourni par une entité et qui en salue la qualité.

> **342 000**
EUROS
pour les actions mobilité

> **2,7**
MILLIONS D'EUROS
pour les actions
de rénovation énergétique



« Le TEPCV va contribuer à faire faire des économies d'énergies dans les secteurs du bâtiment, de la mobilité et des entreprises. »



Jérôme d'Assigny
Directeur régional
de l'ADEME Auvergne
Rhône Alpes

UNE LABELLISATION CIT'ERGIE EN COURS



Pour valoriser ses actions et celles des 10 communes du territoire dans la lutte contre le changement climatique et bénéficier de soutiens financiers, la CCPMB postule pour obtenir le label Cit'ergie. Ce label européen récompense les collectivités engagées dans une démarche vertueuse pour leur politique air climat énergie. Des évaluations régulières dans 6 domaines (le développement territorial, le patrimoine, l'approvisionnement énergétique, l'eau et l'assainissement, la mobilité, l'organisation internet et la communication / coopération) sont réalisées afin de pouvoir obtenir cette certification.



DE L'EXEMPLARITÉ AUX RÉALISATIONS DE DEMAIN

PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL (PCAET)

La CCPMB a mis en place des actions pour agir immédiatement sur la qualité de l'air et l'environnement. Elle travaille également sur des projets sur le long terme. En effet, depuis septembre 2016, elle s'est lancée dans la mise en place de son « Plan Climat Air Énergie Territorial » (PCAET).

Elle a d'abord établi un diagnostic pour connaître les consommations du territoire. À partir de là, elle a proposé un plan d'action pour s'adapter au changement climatique, réduire ses émissions de gaz à effet de serre, ses consommations d'énergie et ses émissions de polluants atmosphériques et augmenter sa production d'énergie renouvelable.

Ce programme comprenant notamment la mise en place d'une plateforme de rénovation énergétique des logements, la structuration des services de mobilité et le développement des modes de déplacement alternatifs, la bonne gestion de l'eau et des forêts, l'amélioration de la qualité de l'air, sera progressivement mis en œuvre à partir de 2019.

LES OBJECTIFS DE 2012 À 2030



Réduire de
13,2 %
LA CONSOMMATION
ÉNERGÉTIQUE



Réduire de
21 %
LES ÉMISSIONS
DE GAZ À EFFET
DE SERRE



Augmenter de
10 %
LA PRODUCTION
D'ÉNERGIES
RENOUVELABLES

« À l'usage, le PCAET est un outil efficace avec des applications concrètes et à court terme comme des travaux conséquents sur notre éclairage public pour faire des économies d'énergie. »



Olivier Perrin
Directeur des services
techniques de la mairie
de Praz-sur-Arly

CAP SUR 2019 !

Pour continuer à agir, la CCPMB a déposé une candidature au programme européen LIFE. Ce programme permettra de financer ses projets jusqu'à 55 % et en particulier la mise en œuvre de sa plateforme de rénovation énergétique (p.5).

4 ans 1/2
D'ACTIONS
FINANCÉES
(2019 - 2023)

2,65
MILLIONS
D'EUROS
prévus pour finan-
cer les actions du
programme Life

1,4 MILLIONS
D'EUROS
soit 55 % d'aide
de l'Europe





Les Ambassad'R

au service de l'air et de l'énergie

avec le soutien de

Les Ambassad'R

au service de l'air et de l'énergie

avec le soutien de



Le 19 septembre 2018, les Ambassad'R ont proposé des activités de sensibilisation aux visiteurs du Village de l'Air

Les Ambassad'R

À LA RENCONTRE DE TOUS

Au-delà des actions concernant la rénovation énergétique, la mobilité ou encore le soutien aux entreprises volontaires, la CCPMB souhaite impliquer tous les habitants dans la lutte contre la pollution de l'air. Depuis septembre 2017, elle a mis en place l'opération Ambassad'R : des jeunes en service civique formés par des scientifiques, partent à la rencontre des habitants soit directement chez eux, soit lors d'événements auxquels ils participent. Ils sont présents pour écouter, échanger et informer. Lors des entretiens, chacun peut comprendre les particularités de la pollution sur le territoire, les risques, les actions à mener à son niveau...

OPÉRATION SOUTENUE PAR



2500
FOYERS
contactés en
porte à porte



400
FOYERS
contactés grâce
à des actions
grand public



96 000
EUROS
engagés pour
réaliser cette
mission

© Quechua Mountain Store



Olivier Colloc
Directeur Décathlon
Mountain Store

« Nous souhaitons que nos 400 équipiers aient une vue complète sur la qualité de l'air. Pour cela, nous avons fait témoigner de nombreuses personnes dont les Ambassad'R. Ils ont prodigué des conseils très concrets et utiles à chacun pour faciliter la transformation de son équipement et/ou ses pratiques. À refaire régulièrement ».

SENSIBILISER, ÉDUIQUER ET COMMUNIQUER

FORMER LES PLUS JEUNES

Les élus considèrent comme primordial que les jeunes générations comprennent l'importance de préserver leur environnement en tant que citoyens de demain. Depuis 2006, la CCPMB sensibilise donc les enfants des écoles primaires des 10 communes.

Quatre animatrices interviennent dans les écoles et prochainement dans les collèges. Au programme : 23 animations sur 6 thématiques (climat, air énergie, développement durable, faune et milieu naturel).

Des interventions pour comprendre les problèmes liés à la qualité de l'air (C'est quoi l'air ? L'inversion thermique...) sont également proposées.

Pendant les vacances scolaires, les animatrices partent à la rencontre des habitants et des touristes dans les Réserves naturelles à Passy et aux Contamines-Montjoie.



200 000

EUROS

consacrés à l'éducation
à l'environnement
chaque année

4

ANIMATEURS

mobilisés toute l'année
pour réaliser

250

INTERVENTIONS
dans les écoles

2280

ÉLÈVES

ont participé
aux animations dans
les écoles l'an dernier

=



> 50 %

DES ENFANTS
scolarisés en primaire



Robin & Selya

Écoliers au Pays du Mont-Blanc

« Pendant l'animation, nous avons fait plusieurs jeux sur l'air. Maintenant on sait de quoi est composé l'air que l'on respire : oxygène, azote, CO₂... et parfois de la pollution. Nous avons aussi parlé des causes de la pollution et comment on peut la réduire : par exemple venir à l'école à pied ou en vélo ! »



MAIS AUSSI LES ADULTES

En 2017, le personnel communal chargé de l'encadrement des enfants a bénéficié d'une formation à la médiation par le jeu. Au cours de deux sessions organisées par la CCPMB et animées par l'association Oïkos, les participants ont appris les spécificités des phénomènes de pollution dans la vallée et les bons comportements à adopter en cas de pic. Le but était de fournir des outils pour répondre aux questions des enfants et de leurs parents avec des réponses adaptées à leur âge.



Découverte de la médiation par le jeu lors des formations sur la qualité de l'air organisées par la CCPMB pour les employés communaux chargés de l'encadrement d'enfants (automne 2017)

DES RÉSULTATS ENCOURAGEANTS



© Adobe Stock

UNE SITUATION QUI S'AMÉLIORE

La pollution de l'air sur le territoire de la CCPMB a été étudiée maintes fois par les scientifiques. Ils montrent que si les sources et les polluants sont multiples, la problématique majeure est liée aux **PM10 issus de la mauvaise combustion de la biomasse**.

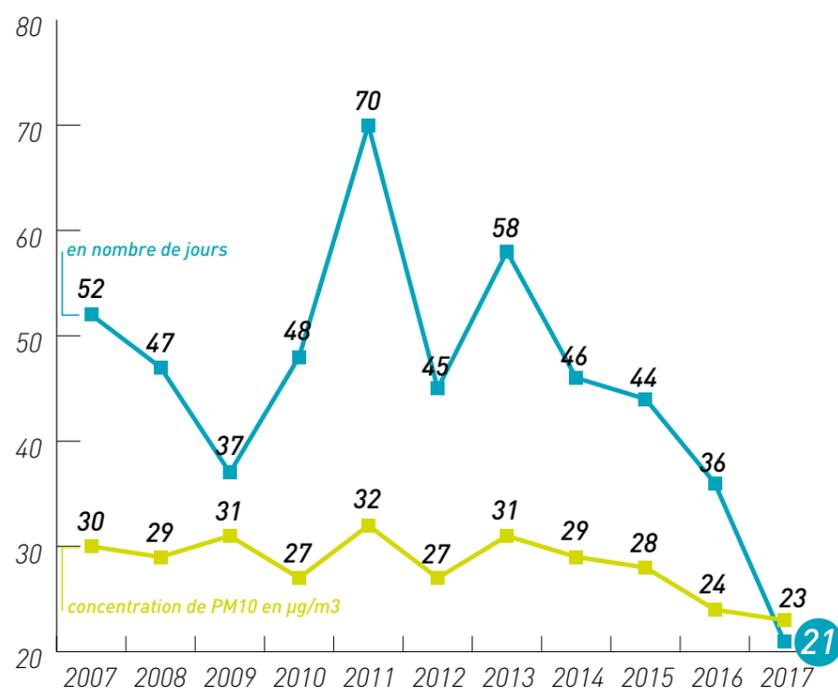
La prise de conscience générale et les efforts et actions réalisées, notamment par la CCPMB, ont des résultats positifs. Depuis 10 ans, le nombre de jours de dépassement des seuils autorisés a **largement baissé, passant de 52 en 2007 à 21 en 2017**. Un encouragement pour poursuivre le travail engagé et les efforts demandés.



LES PARTICULES FINES C'EST QUOI ?

Ce sont des particules en suspension dans l'air dont le diamètre est inférieur à 10 micromètres (PM10 et PM 2,5). Elles se retrouvent en forte concentration dans l'air du Pays du Mont-Blanc.

Évolution de la concentration en PM10 mesurée à la station de Passy (sources Atmo)



- Concentration moyenne annuelle de PM₁₀ en µg/m³.
- Nombre de jours où est enregistré un dépassement de la concentration de 50 µg/m³. 50 étant la valeur pour déclencher les procédures de recommandation et d'information et non pas le seuil d'alerte.

L'interview express



Jean-Luc Jaffredo

- Expert de la qualité de l'air du Pays du Mont-Blanc
- Directeur de recherche de l'Institut des Géosciences de l'Environnement
- Responsable du Programme Decombio – contribution de la Combustion de la biomasse aux PM10

Vous avez étudié l'évolution de la qualité de l'air au Pays du Mont-Blanc. Qu'avez-vous pu observer ?

Nous avons étudié les mesures sur 4 hivers entre 2013 et 2017. Elles ont démontré que la contribution des émissions de biomasse (chauffage au bois) aux PM10 diminuait d'hiver en hiver pour des journées dont la météo était semblable.

À quoi attribuez-vous ces résultats ?

Ces résultats aux sites de Marnaz, Passy et Chamonix, sont à rapprocher de l'amélioration des dispositifs de chauffage au bois domestiques, diminutions apportées d'une part par l'avancée du Fonds Air Bois et d'autre part par les changements effectués par les particuliers.